

# Factures électroniques



Chaque année, nous continuons à tirer parti de la technologie pour aider nos clients à profiter de toute la commodité qu'offre la facture électronique tout en réduisant leur empreinte environnementale.

Nous continuons de promouvoir la facturation électronique pour que nos clients puissent réduire l'encombrement relié au papier, télécharger et enregistrer leurs factures en tout temps, préserver les arbres et économiser l'énergie nécessaire pour imprimer et livrer des factures papier.

Pour les clients qui souhaitent toujours une facture imprimée, nous utilisons du papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC).

Pour plus d'informations, visitez notre [site web](#).



*Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.*